



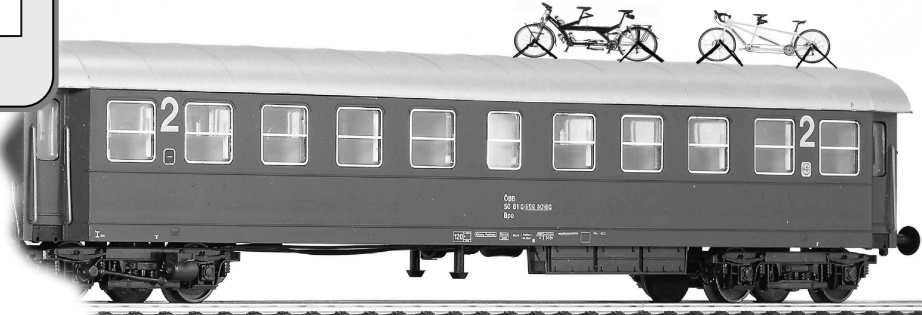
Forum ACT

Mise en page et montage : Francis DEPIERRE

Lu du net

Voyager par le train avec son tandem

Alain Daniel : Nous souhaitons suivre l'Eurovélo 6 du lac Constance (Suisse Allemagne), jusqu'à Nevers au mois de juillet. Avez vous des astuces pour ces voyages en train ?



Sylvain Devaux : Il semble qu'il existe une note de service indiquant que les tandems, remorques, vélos couchés ne soient plus autorisés dans les trains ! Il faut se faire le plus discret possible, avant de monter dans le train et prendre ce dernier en dehors des heures de pointe. Ceci est vrai pour les TER car pour les TGV cela paraît impossible.

Gérard Mandet : Le transport des tandems dans les trains est vraiment problématique : cela dépend des catégories de trains et de l'humeur du contrôleur. Avec le TEOZ de Paris à Clermont Ferrand, l'accueil du contrôleur a été d'emblée très réticent mais le wagon-bagages était suffisamment vaste pour notre tandem et nous avons pu l'installer. Il y a 3 ans nous avons pris le TGV de Bellegarde (Ain) à Paris grâce à un contrôleur et au chef de gare compréhensifs au prix d'un accès compliqué au local vélo pendant l'arrêt du train de 2 minutes en gare de Bellegarde !

L'an dernier, de Paris à Bâle, nous sommes tombés sur un contrôleur très rigide malgré notre billet de réservation "vélo" acheté à un guichet SNCF où j'avais clairement mentionné "tandem" à l'agent. Nous avons pu monter dans le TGV in extremis mais cela nous a valu une amende de 45€ . En fouillant dans le site SNCF, il est aujourd'hui spécifié que le transport des tandems est interdit dans les TGV.

Nicolas : Le train en vélo est synonyme pour nous, en France et donc avec la SNCF de : parcours du combattant pour obtenir des informations, d'incompétence ou mauvaise volonté des guichetiers et files d'attente dantesques (puisqu'on est obligé de se déplacer à un guichet si l'on souhaite voya-

ger avec un vélo), de démontages, remontages et empaquetages de vélos sur les quais, de courses effrénées le long des quais avec des chariots remplis de sacoches, roues et cadres de vélos de chargements et déchargements ultra-rapides de nos affaires dans les trains, de recherches désespérées de place dans les wagons, d'incertitude quant au fait, une fois dans la gare, de pouvoir vraiment prendre le train.

Remy Charlot : L'ensemble des réponses fournies ne semble guère optimiste... En fait, c'est très variable ! Dans les TER prenant les vélos, ce qui n'est pas le cas dans toutes les régions, on ne nous a jamais refusé l'accès.

- A bord des LUNEA appelés maintenant Intercités de nuit, aucun problème d'accès non plus, mais attention ils sont à réservation et donc accès après contrôle du billet y compris celui du vélo, et il est souhaitable d'être dans les premiers à investir le compartiment vélo, or l'annonce du numéro du quai intervient 20 minutes avant le départ...!

- A bord des TGV nous utilisons en général le tandem pliant Bike Friday dans sa housse : c'est de loin le plus simple. Toutefois nous avons une fois pris le TGV Paris-Lausanne aller et retour qui avait un compartiment vélo (billet vélo en plus) en tête du train lequel était plein de bagages quand nous sommes montés, bagages qu'il a fallu ranger avant d'y placer le tandem et la remorque (!)

En conclusion, pour notre ami, je lui conseille vivement de se mettre en rapport avec la Deutsches Bahn pour son trajet : l'esprit commercial allemand dépasse largement celui de la SNCF...!

Denis BOISSEZ : Pour donner une lueur d'espoir et un brin d'optimisme, je vous fais part d'un article paru dans la revue cyclotourisme de la FFCT du mois de mai 2013 (page 07) sur le sujet des transports des vélos par la SNCF. Je cite :

« **La SNCF se met au vélo** ».

« La SNCF a annoncé le 25 mars un projet de grande ampleur intéressant l'embarquement des vélos non démontés dans les TGV. A l'achèvement du projet, l'essentiel de la flotte, soit 460 rames, permettrait le transport des vélos non démontés sur l'ensemble du réseau parcouru par les TGV. Le déploiement des nouvelles rames équipées pour les vélos se ferait à partir de 2016. La nouveauté consiste dans l'installation systématique d'un espace particulier dans une des voitures de chaque rame 2N, dédié aux bagages y compris les vélos non démontés sur réservation. Le projet concerne 200 rames 2N »

Alors bien sûr, on peut toujours dire : « et les tandems ? » ou encore « en 2016 seulement ? ». Ce à quoi on peut répondre : ça bouge quand même à la SNCF, c'est un signe encourageant.

